

## **Entrer dans la danse. L'envers du Ballet de l'Opéra de Paris**

Joël Laillier

Paris, CNRS Éditions, 2017, 254 p.

*Lu par Christel Coton* \*

*Entrer dans la danse* : le titre de l'ouvrage que Joël Laillier consacre aux danseurs et aux danseuses de ballet de l'Opéra de Paris donne le ton. Si l'auteur nous livre des clés sur les différentes étapes qui rythment la formation très intégrée et très encadrée des danseurs et des danseuses de cette institution, il nous propose surtout une plongée dans l'univers des croyances et des justifications qui sous-tendent l'engagement intense de ces jeunes apprenti-es danseurs et danseuses. J. Laillier présente à ce titre une sociologie de la vocation qui se donne les moyens de saisir comment une institution comme le Ballet de l'Opéra de Paris peut forger « corps et âmes » des agent-es susceptibles de rencontrer au mieux les attentes et les projets de l'institution.

Rien de moins évident, en réalité, que cet engagement sans faille dont cette enquête réalisée pour une large part dans les coulisses de l'école de l'Opéra de Paris se fait l'écho. Le récit livré au fil de cet ouvrage donne en effet à voir des enfances encadrées, mises au pas des exigences de l'institution, au cours desquelles les opérations chirurgicales autant que les heures supplémentaires passées à la barre produisent des corps conformes. Des familles déménagent, des mères et des pères mettent en suspens leur carrière professionnelle pour rendre possible la scolarité en internat du petit danseur ou de la petite danseuse. Des corps adolescents sont pointés du doigt, scrutés, pesés, mis en compétition, toujours susceptibles de se voir refusés et renvoyés quand sonne l'heure de l'évaluation annuelle. Des camarades quittent l'école du jour au lendemain quand le talent détecté précocement ne rencontre plus les exigences professorales. Si l'élection – intégrer le Ballet de l'Opéra de Paris – est rare, elle ne tient cependant pas toujours ses promesses. La carrière de danseur ou de danseuse, réservée à une minorité de ces jeunes candidat-es, se déploie pour la plupart dans l'anonymat du corps de ballet, où les corps doivent encore longtemps se faire violence pour tenir la pose et laisser s'exprimer les rares solistes ou les quelques étoiles autorisées à vivre le mythe que l'institution entretient comme un horizon destiné à être partagé par toutes et tous. La morale ascétique transmise dès les premières années de formation en école ne contribue alors pas seulement à forger

---

\* Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, CESSP-CSE.

des corps conformes aux besoins de l'institution. En multipliant les entretiens avec des danseurs et des danseuses engagé-es dans une carrière longue, l'auteur nous montre également comment les aspirations les plus personnelles (maternité, choix du conjoint, etc.) peuvent entrer en conformité avec les désirs d'une institution exigeant l'engagement « corps et âme » de ses membres, même lorsque ceux-ci ne peuvent se prévaloir des plus hautes distinctions.

Le récit livré par J. Laillier nous donne ainsi à voir des pratiques et des investissements qui semblent parfois défier l'entendement. Si l'analyse sociologique ne devait composer qu'avec la rationalité des acteurs et leurs bonnes dispositions à évaluer posément les coûts et les bénéfices de chacune de leurs actions, l'existence et la pérennité d'une institution comme le Ballet de l'Opéra de Paris seraient tout bonnement incompréhensibles. J. Laillier permet au lecteur ou à la lectrice de plonger dans ce qui s'apparente à de l'irrationnel en livrant les clés de la fabrique institutionnelle de ce désir de briller à l'Opéra que l'on voit naître et être cultivé au long cours par le corps professoral, les parents, et les « petits rats » eux-mêmes. En mobilisant le concept de vocation et en proposant de judicieuses mises en perspective avec l'étude de l'engagement religieux, incarné plus particulièrement ici dans un dialogue continu avec Charles Suaud qui préface l'ouvrage<sup>1</sup>, J. Laillier parvient à saisir ce qui rend possible l'engagement hors norme dont il a été le témoin et l'analyste.

L'intérêt porté au profil social et scolaire des familles des jeunes candidat-es au métier tout comme les longs développements consacrés aux différents arrangements que les danseurs et danseuses finissent par composer quand l'institution leur refuse la consécration promise permettent de toucher du doigt les conditions sociales de possibilité de ces engagements sans faille, si précoces et *a priori* si contraignants. On voit dans les entretiens que J. Laillier a menés de façon répétée avec les familles de ces apprenti-es danseurs et danseuses comment l'entrée à l'école de l'Opéra peut s'inscrire dans des trajectoires de mobilité sociale pour des familles de la bourgeoisie culturelle et/ou en quête d'excellence culturelle et scolaire. L'Opéra de Paris, comme d'autres structures scolaires offrant des aménagements de type culturel, autorise la production et l'entretien de ces petites différences qui fondent la distinction et la quête de légitimité sociale. Étudiant les ressources permettant ou non l'accès au statut valorisé de soliste, J. Laillier rappelle au lecteur et à la lectrice combien l'idéologie du « don naturel », si promptement mobilisée pour rendre compte de l'excellence des un-es et de la disgrâce des autres, repose bien, ici comme ailleurs, sur des dispositions socialement construites (comme la capacité à mobiliser un réseau professionnel pour se démarquer comme candidat-e à un poste d'étoile par exemple). En proposant une sociologie de la vocation rigoureusement attachée à l'étude de la dimension institutionnelle et sociale de sa production, J. Laillier retrouve la dimension collective et socialement construite des engagements hors normes. Si la part belle est faite à l'étude de la force de l'institution, cette plongée dans tout ce qui, en dehors de l'institution,

---

1. Suaud C. (1978), *La Vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Éditions de Minuit.

rend possible cette rencontre entre les projets institutionnels et les désirs individuels permet surtout de rappeler qu'une institution n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle déploie son travail institutionnel sur des agent-es aux dispositions déjà ajustées en amont.